

PROGRAMME DE FORMATION IOBSP NIVEAU I (année 2023)

Version 1

Programme de formation prévu à l'article R519-12 du Code monétaire et financier pour les intermédiaires en opérations de banque et en services de paiement

Partenaire Formations Immatriculé au RCS de Pontoise 920 853 066 00016

Numéro de déclaration d'activité DA 11950790095

Siège sociale : 15 Allée Paul Claudel 95350 saint Brice Sous Forêt.

Adresse Professionnelle :135 boulevard Pereire 75017 Paris

Tel :09 88 45 27 69 mail : contact@partenaireformations.fr

**FORMATIONS IOBSP NIVEAU 1-
150 HEURES EN E-LEARNING
PLATEFORME: WWW.PARTENAIREFORMATIONS.FR**

Pour qui ?

- Toutes les personnes souhaitant obtenir la capacité professionnelle requise pour le statut de Courtier en Operations de banque et de service de paiement et devenir distributeur indépendant Niveau 1 (IOBSP)
- Toute personnes souhaitant exercer l'activité d'IOBSP ,

Prérequis:

- Il n'est pas nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, de connaissances ou prérequis de niveau de formation spécifique.
- Il n'y a pas de diplôme nécessaire pour s'inscrire à la formation.

Objectifs de la formation:

Acquérir des connaissances professionnelles en matière de distribution de crédits aux particuliers que le stagiaire devra maîtriser et notamment :

- Le Droit des contrats
- Acquérir des compétences en matière juridique, économique et financière
- La protection du consommateur
- Le calcul de la solvabilité d'un client
- Le conseil de la clientèle
- Le respect de bonnes pratiques commerciales

Compétences visées:

- Les compétences à acquérir se décomposent en 5 cours. Le premier cours est un tronc commun, qui a pour objectif d'acquérir les bases de connaissances dans le domaine du crédit. Très généraliste, il permet d'avoir une vision globale du marché du crédit, de ses composantes et de son fonctionnement.
- Les 4 cours suivants ont pour objet :
 - Le crédit à la consommation et crédit de trésorerie
 - Le regroupement de crédits
 - Les services de paiement
 - Le crédit immobilier
- A l'issue de la formation, le stagiaire a les compétences et les connaissances pour devenir intermédiaire en opération de banque, plus communément appelé courtier crédits.



DOCUMENTS REMIS À L'ISSUE DE LA FORMATION :

- Livret de stage IOBSP niveau 1
(Pour l'inscription à l'Orias)
- Attestation de réussite à l'examen final IOBSP de niveau 1

Programme de la formation:

Chapitre 1 : La formation de tronc commun

- 1 Les savoirs généraux
 1. Connaissance du contexte général de l'activité d'intermédiaire en opération de banque et en service de paiement.
 2. Les différentes catégories réglementaires d'IOBSP (art. R. 519-4COMOFI) et les modalités d'exercice de l'activité : contenus et limites.
 3. Les fondamentaux du droit commun.
 4. Les conditions d'accès et d'exercice.
 5. La lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.
 6. Les modalités de distribution.
Quiz de validation.
- 2 Connaissances générales sur le crédit.
 1. Nature, caractéristiques, finalités des différentes formes de crédit aux particuliers.
 2. Caractéristiques et finalités des crédits aux professionnels.
 3. Analyse des caractéristiques financières d'un crédit.
Quiz de validation
- 3 Notions générales sur les garanties.
 1. Les différents types de garanties
 2. Leurs limites.
 3. Notion générale sur les sûretés.
 4. Le cautionnement.
Quiz de validation
- 4 Notions générales sur les garanties.
 1. Généralités.
 2. Les risques couverts.
 3. Tarification du risque emprunteur.
Quiz de validation
- 5 Les règles de bonne conduite.
 1. La protection du client.
 2. La prévention du surendettement et l'endettement responsable.
 3. La prévention des conflits d'intérêts.
Quiz de validation
- 6 Contrôles et sanctions.
 1. Connaissance des infractions et manquements relatif au non-respect des règles figurants au titre Ier du livre III du code de la consommation et de leurs sanctions.
 2. Les contrôles internes et le CRBF n° 97-02 relatif au contrôle des établissements de crédit.
 3. La notion de prestations essentielles où importante externalisme par la banque.
 4. Les conséquences pour l'IOBSP.
 5. ACPR : compétences, contrôle, sanctions.
 6. DGCCRF : compétences, contrôle, sanctions.
 7. ORIAS : compétences, contrôle.
 8. Rôle de l'autorité publicité.
Quiz de validation

Chapitre 2 : Les spécialités

1. Le crédit immobilier.

1. L'environnement du crédit immobilier
2. Les intervenants et le marché.
3. Le crédit immobilier.
4. Connaissances et diligences à accomplir ainsi que les explications à fournir pour assurer une bonne information de l'emprunteur.
5. La constitution du dossier de crédit immobilier.
Quizz de validation.

2. Crédit consommation et crédit de trésorerie.

1. Le crédit à la consommation.
2. Connaissance et diligence à accomplir pour assurer une bonne information de l'emprunteur.
3. La préparation d'un dossier de crédit à la consommation.
4. Étude de plusieurs dossiers.
Quizz de validation.

3. Le regroupement de crédits.

1. L'environnement du regroupement de crédits.
2. Le regroupement de crédit.
3. Connaissance et diligence à accomplir pour assurer une bonne information du client au regroupement de crédits.
4. Le dossier de regroupement de crédits.
5. Étude de plusieurs dossiers.
Quizz de validation.

4. Les services de paiement.

1. L'environnement des services de paiement.
2. Les différents services de paiement.
3. Les droits de la clientèle en matière de services de paiement.
4. La préparation d'un dossier de service de paiement.
5. Étude de plusieurs dossiers.
Quizz de validation.

Quizz général de la validation

(Condition pour l'obtention de l'attestation de formation avoir 70% de bonne réponse)

Modalité d'évaluation:

Chaque cours se termine par un contrôle de connaissances.

A l'issue de la formation, chaque apprenant aura passé plusieurs contrôles de connaissances et plusieurs études de cas.

A la fin des 150h un QCM final doit être validé par le stagiaire, soit 70% de bonne réponse.

L'ORIAS, l'organisme qui délivre l'habilitation et le numéro pour devenir Intermédiaire en Assurance, nous impose un taux de réussite 70% en moyenne.

De notre côté, chaque cours est validé lorsque l'apprenant a obtenu une note supérieure à 70% sur le contrôle de connaissance du cours.

Déroulement de la formation:

Notre formation E-learning vous permet un apprentissage efficace, accessible à tous. Nos formations e-learning sont composées de modules interactifs et pédagogiques accompagnés:

- De mises en situations
- De cas pratiques
- D'exercices d'application
- De quiz d'entraînement
- De cas concret

Accessibilité aux personnes handicapées:

Dans le cas où vous seriez reconnu en situation de handicap, n'hésitez-pas à prendre contact avec nous afin d'étudier ensemble la faisabilité de votre projet de formation.

Contactez Madame Assous au 09 88 45 27 69 ou par mail à lea@partenaireformations.fr

Durée d'accès à la formation:

6 mois d'accès à votre espace en ligne

Environnement technique:

Les participants doivent savoir utiliser au minimum les principales applications d'un poste de travail sous windows (messagerie, navigateur web, bureautique, pdf,...)

Avoir un accès internet avec une connexion haut débit.

Avoir à sa disposition, pendant toute la durée de la formation, un ordinateur personnel (Apple ou PC) avec un navigateur récent.

Dédit ou abandon:

Les clauses de dédit ou d'abandon sont entérinées par le règlement de l'acompte (soit 450€), ces règles respectent les dispositions de l'article L91-6 du code du travail. En cas de litige de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut d'accord amiable qui sera recherché dans tous les cas, compétence est donné au Tribunal compétent du lieu du siège social de la SAS Partenaire Formations.

En cas de non-connexion, pendant 15 jours, notre équipe formation vous contactera par mail. Une relance vous sera envoyée dans les 72 heures.

Modalité d'accès à la formation :

Après paiement de l'acompte le candidat aura accès à son espace de formation en ligne pendant 6 mois, sur le site partenaireformations.fr

Une date en présentiel lui sera proposé 1 mois après son ouverture de code.

Sachant que 2 sessions par mois sont prévues chaque début de mois

Bloc de compétences :

Cette formation n'est pas accessible par blocs de compétences. Débouchés : Courtier en Opération de Banque et de Service de paiement

Suite de parcours :

La formation permet de travailler, immédiatement dans le domaine du courtage en crédit.

Le titulaire de l'IOBSP peut également postuler, avec de l'expérience, à des postes dans le domaine banque assurance.

Passerelles :

Passage du niveau 2 au niveau 1: Formation complémentaire de 70 heures comportant obligatoirement le module crédit immobilier.

Durée de la formation : 150 heures en e-learning

PARTENAIRE
FORMATIONS

**135, BD PEREIRE
75017 PARIS**

**Vous pouvez nous contacter au
0650922345 ou
Contact@partenaireformations.fr**